

2.83 Les conflits armés dans les aires naturelles (Panama et Colombie)

CONSCIENT des incidences des conflits armés sur les aires naturelles d'importance nationale, régionale et mondiale, ainsi que sur les populations autochtones et les communautés locales qui y vivent;

RECONNAISSANT qu'il existe un conflit de ce type à la frontière entre le Panama et la Colombie où l'on trouve, du côté panaméen, le Parc national du Darién (qui est aussi une Réserve de biosphère et un Bien naturel du patrimoine mondial) et du côté colombien, le Parc national de Los Katios (qui est aussi un Bien naturel du patrimoine mondial);

SACHANT que le 5e Forum méso-américain de l'UICN, tenu à Guatemala (3 au 7 octobre 1999), a adopté une motion semblable;

Le Congrès mondial de la nature, réuni du 4 au 11 octobre 2000 à Amman, Jordanie, pour sa 2e Session:

1. EXPRIME son engagement aux États et aux parties concernées et son appui aux efforts qu'ils déploient pour résoudre leurs conflits par le dialogue, contribuant de ce fait à la conservation du patrimoine naturel et culturel de l'humanité.
2. CHARGE le Directeur général de veiller à faire en sorte que l'UICN favorise la coopération entre la Colombie et le Panama et la prise de mesures de conservation dans les aires naturelles de ces deux pays qui sont menacées par des conflits armés.

Cette Recommandation a été adoptée par consensus. La délégation du Panama, État membre, a déclaré que s'il y avait eu un vote, elle se serait abstenue. Les États-Unis d'Amérique, État et organismes membres, se sont abstenus de participer au débat relatif à cette motion et n'ont pris aucune position officielle sur la Recommandation adoptée pour les raisons énoncées dans la Déclaration générale des États-Unis d'Amérique sur le processus des résolutions de l'UICN (voir page XX).